



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

**DIRECTION GÉNÉRALE DE  
LA POLICE NATIONALE**

**DIRECTION CENTRALE  
DE LA  
POLICE JUDICIAIRE**

PV n° 10-00004/64

AFFAIRE CONTRE :

X...

corruption

**OBJET :**

Examen scellé  
**DCNS/M/APPERT/3**



## PROCES – VERBAL

L' An deux mil onze, -----  
Le trois mars-----  
à quatorze heures -----

D110/  
2 pages

Nous, **Arnaud RYCKEWAERT**  
Brigadier Chef de Police

en fonction à la  
Direction Centrale de la Police Judiciaire  
Sous - Direction de Lutte contre la  
Criminalité Organisée et la Délinquance Financière  
Division Nationale d' Investigations Financières

---Officier de Police Judiciaire en résidence au Ministère de l'Intérieur 11, rue des Saussaies 75008 PARIS.-----

---Étant au service,---

---Poursuivant l'enquête préliminaire N° P 09 341 9202/4 délivrée par Monsieur Nicolas HEITZ, Vice Procureur au Parquet de Paris, en date du 28/12/2009.-----

---Vu les articles 75 et suivants du Code de Procédure Pénale-----

---Procédons à l'analyse du scellé DCNS/M/APPERT/TROIS contenant un ensemble de documents liés à la Malaisie, constitué lors de la perquisition des locaux de DCNS.---

---Précisons que ce scellé contient certains documents rédigés en langue anglaise dont nous procédons à la traduction nécessaire à nos constatations.---

---Constatons les éléments suivants :-----

---**Cotes 1 et 2** : un mail de Emmanuel GAUDEZ de DCN à BOISSIER, VODE, ROBIN...et transféré par ce dernier à Bruno APPERT du service juridique de DCN, daté du 25/05/2010 et ayant pour objet et pour pièce jointe une dépêche AFP concernant des commissions liées à la vente des sous marins à la Malaisie. Cet article fait notamment état d'une **commission (frais commerciaux) d'un trentaine de millions d'euros versés par DCN à THALES INTERNATIONAL ASIA**.---

---**Cote 3** : différentes cartes de visite listées comme suit : -----

- François DELARRE de NAVFCO---
- Christian LE ROUX de NAVFCO---
- Isabel FERNANDEZ PEREZ de IZAR---
- Cécilia NAVARRETE ANGULO de NAVANTIA---
- François HARARY de CHAZELLES de TECNOMAR---
- PERAMJEET SINGH de BOUSTEAD---
- Fadzil ABDULLAH de AFFIN BANK----

---**Cotes 4 à 18** : une revue de contrat établie lors de la réunion de transfert du 07/10/2002, relative à la fourniture de 2 sous marins SCORPENE à la Malaisie. -----

---**Cotes 19 à 23** : un historique des contrats SCORPENE, OUESSANT et TRAINING daté de septembre 2002.---

---**Cotes 24 à 30** : un document intitulé « Cession des contrats SCORPENES MALAISIE d' ARMARIS à DCN »-----

---**Cotes 31 à 34** : une pochette contenant les coordonnées du bureau de ARMARIS en Malaisie à Kuala Lumpur.-----

---**Cotes 35 à 44** : une pochette intitulée PERIMEKAR contenant un

courrier de RADM DATO MOHD HUSSIN BIN TAMBY, directeur de PERIMEKAR destiné à ARMARIS MALAISIE daté du 20/07/2005 et relatif à JASBIR SINGH CHAHL.-----

---Cotes 45 à 90 : une pochette intitulée SCORPENE NOVATION comprenant l'accord de novation du contrat SCORPENE entre le gouvernement de Malaisie, ARMARIS, IZAR et NAVANTIA.----

---Cotes 91 à 96 : une note intitulée « cession des contrats SCORPENES MALAISIE d' ARMARIS à DCN » recensant les contraintes d'ordre contractuel liées à une éventuelle fusion absorption d' ARMARIS par DCNS.-----

---Cotes 97 à 102 : un compte rendu de réunion équipe pour le programme Malaisie daté du 08/02/2007, transmis par Philippe NOVELLI. L'ordre du jour étant notamment le point d'avancement des contrats SCORPENE, OUESSANT, TRAINING et SIMULATEUR. -----

---Cote 103 : une feuille manuscrite comprenant notamment les dates des différents contrats.-----

---Cotes 104 à 105 : un courrier de ARMARIS destiné au Ministère de la Défense de Malaisie daté du 10/04/2006 demandant de fournir les originaux de l'accord de novation du contrat SCORPENE.-----

---Dont acte,-----

